

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, C. Haubrich-Schandeler, A. Kremer, R. Miny,
J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

Excusée: Mme J. Feller-Wilmes, conseillère

- URBANISME

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) la modification de sa délibération du 2 juin 2021 et approuve la demande de lotissement présentée par la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde de Luxembourg relative à la division d'une propriété sise à Mersch entre la rue de Colmar-Berg et la rue d'Arlon en trois lots en vue de leur affectation à la construction ainsi que deux lots supplémentaires.
- b) la demande de lotissement présentée par M. et Mme Murtic relative à la division d'une propriété sise à Moesdorf, 35, rue de Glabach, en deux lots destinés à être affectés à la construction.

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité le devis pour l'amélioration des infrastructures du Centre Aquatique Krounebiérg à Mersch au montant total de 251.000,00 € TTC.

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le compromis de vente par lequel MM. Jaeger M. de Noertzange et Jaeger P. de Vichten vendent à la Commune de Mersch une maison d'habitation d'une contenance totale de 2,31 a sise à Mersch, 1, Place Saint Michel, au prix de 1.495.000,00 €.
- b) le compromis d'échange par lequel la Commune de Mersch cède à M. Elsen J. des parcelles de terrain de 524,26 a sises à Mersch «auf der Depgesoicht» et à Reckange «Kassmierchen». En contrepartie, M. Elsen J. cède à la Commune de Mersch des parcelles de terrain de 492,87 a sises à Reckange «Elenterpad, im Stehltgen, auf dem Elenterweg, auf dem Kiesel et Hatz Griecht». La valeur des terrains étant évaluée de part et d'autre à 172.504,50 €, l'échange aura lieu sans soulte. Les frais d'acte sont à charge de la Commune de Mersch. L'échange de terrains est effectué dans un but d'utilité publique consistant dans la création de mesures de compensation en vue de l'aménagement d'une zone d'activités économiques régionale au Mierscherbiérg.
- c) la convention par laquelle Mme Moulin-Barthel M.-A. de Beringen autorise le syndicat intercommunal SICONA-Centre à entretenir 10 arbres fruitiers à haute tige et à aménager une clôture sur une parcelle de terrain sise à Mersch «ob Sannert».
- d) la convention par laquelle Mme Witkowsky-Weiss K. de Schoenfels autorise le syndicat intercommunal SICONA-Centre à planter 6 arbres fruitiers à haute tige et à entretenir 36 arbres fruitiers à haute tige sur des parcelles de terrain à Schoenfels aux lieux-dits «in der Altmuehle» et «Montée de la Bergerie».
- e) les conventions par lesquelles la commune met à disposition de la société coopérative Regional Energie Coopérative – Leader Lëtzebuerg West les biens immobiliers ci-après aux fins d'exploitation d'une installation photovoltaïque pendant la durée de 15 ans:
 - * le bâtiment de l'institut social à Mersch;
 - * le hall du service technique à Beringen;
 - * la salle des sociétés à Moesdorf.

- SPORTIFS MÉRITANTS

Le conseil communal approuve à l'unanimité la dépense de 5.375,00 € pour primes d'encouragement aux sportifs méritants tout comme deux prix spéciaux.

- COLLECTES À DOMICILE

Le conseil communal décide à l'unanimité

- a) d'autoriser l'asbl Mierscher Musek à faire une collecte à domicile lors du traditionnel 'Hämmelsmarsch' à l'occasion de la fête patronale dans les différentes localités de la commune de Mersch au cours de l'année 2022.
- b) d'autoriser les différents organisateurs à faire une collecte à domicile dans les localités de la commune à l'occasion des feux de bure les 19 et 20 février 2022 (*P.S. par sa décision du 24 janvier 2022 le conseil communal a modifié les dates comme suit: 5 respectivement 6 mars 2022*).

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme à l'unanimité différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- BUDGET

Présentation du budget rectifié 2021 et du budget 2022.

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS